

INSCRIPTION SPORTS ATHLETIQUES MARCHOIS
SAISON 2025 – 2026 – Athlétisme
(licenciés mineurs)

INFORMATIONS PRATIQUES

Catégories et tarifs saison 2025-2026 :

Licences découverte :

- Baby Athlé (2020) : 100 €
- Eveil Athlé (2017 à 2019) : 100 €
- Poussin(ne)s (2015 - 2016) : 100 €

Licences compétition :

- Benjamin(e)s (2013 – 2014) : 120 €
- Minimes (2011 - 2012) : 120 €
- Cadet(te)s (2009 - 2010) : 120 €
- Junior(e)s (2007 - 2008) : 120 €

Règlement par chèque, ou paiement en ligne à partir du 1er septembre uniquement (le lien ne fonctionnera par avant) <https://www.payasso.fr/sports-athletique-marchois/paiement>

Si vous souhaitez régler en ligne et que vous disposez d'un Pass'Sport, Coupons Sport, Pass'Cel ou Chèques Vacances, merci de nous en avvertir au préalable.

INSCRIPTIONS

Comment inscrire votre enfant ?

1. Complétez **le bulletin d'adhésion** fourni par le club.
2. Complétez le questionnaire de santé fourni par le club (en fonction des réponses données, un certificat médical pourra vous être demandé)
3. Réglez le montant de la licence

Transmettre ces documents et votre règlement au club, lors d'un entraînement ou à l'adresse suivante : Sports Athlétiques Marchois 11 rue de Braconne – 23000 Guéret

4. Une fois la licence saisie par le club :

Vous allez recevoir un e-mail de la FFA intitulé « La FFA vous informe que votre licence vient d'être saisie... » (vérifiez bien vos SPAMS). Suivez les instructions afin d'accéder, en ligne, à la licence de votre enfant.